



Monsieur François BRAUN
Ministre de la Santé et de la Prévention

Ministère de la Santé et de la Prévention
14 Avenue Duquesne
75350 Paris

Paris, le 4 mai 2023

Lettre ouverte à François Braun, Ministre de la Santé et de la Prévention

Monsieur le ministre de la Santé et de la Prévention,

Les députés de différents groupes alertent sur les agissements du groupe privé AVEC (ex Doctegestio) dirigé par Monsieur Bernard Bensaid et qui gère de nombreux établissements dans le secteur de la santé et du médico-social.

Nous signalons aujourd'hui les nombreuses dettes fiscales et sociales du groupe AVEC à travers le pays, ainsi que la situation critique du groupe, qui peuvent légitimement faire craindre que les différents établissements concernés voient leur fonctionnement mis en péril, au risque de dégrader l'offre de soins de leurs territoires respectifs et de supprimer des emplois.

À titre d'exemple, la clinique mutualiste de Grenoble, acquise en 2020, en a fait les frais : le groupe AVEC a déjà ponctionné 6,5M€ dans la trésorerie de l'établissement et récupère chaque année 1% du chiffre d'affaires, ce qui est illégal pour un Espic, financé en grande partie par des paiements de l'Assurance maladie en échange de prestations de soins. De plus, ces ponctions se font au détriment de l'équilibre financier de la clinique à tel point que les syndicats s'inquiètent du paiement des salaires.

Nous dénonçons la personne aux manettes de cela : Bernard Bensaid, PDG du groupe AVEC.

Le 12 janvier 2023, M. Bensaid a été mis en examen pour prise illégale d'intérêts et détournement de fonds publics avec interdiction de gérer et de diriger l'UMG-GHM. Cela s'est accompagné d'une mise en examen du groupe AVEC pour recel de détournement de fonds publics.

Et pourtant : Monsieur Bensaid peut toujours contrôler indirectement son groupe, le Conseil d'administration étant composé de membres de sa famille et de salariés du groupe dont il est le PDG.

Nous sommes scandalisés par ces pratiques qui se répètent partout en France : des loyers ne sont pas honorés, des fournisseurs et employés ne sont pas payés. Ces dernières années, les procédures judiciaires s'accumulent pour impayés et non-respect des normes. Aujourd'hui, le groupe n'est plus en mesure d'honorer ses engagements financiers, à commencer par ceux qu'il a envers ses propres salariés. Une partie d'entre eux n'a perçu que la moitié de son salaire pour le mois de janvier 2023, ce qui les met en grande difficulté !¹

Nous apportons à ce titre notre soutien aux 12.000 salariés de ce groupe, répartis dans 400 établissements, notamment dans la santé et le médico-social.

Nous rappelons que la santé n'est pas une marchandise.

L'affaire du groupe AVEC, implanté dans 50 départements et faisant l'objet de nombreuses plaintes, démontre que la privatisation n'est pas une solution. Le 25 octobre 2022, Elisabeth Borne assurait à l'Assemblée Nationale, en réponse à une question posée par le député Christophe Naegelen, qu'il

¹ « Le groupe de santé 'Avec' en grande difficulté : 12 000 salariés et 400 établissements dans l'incertitude », France Culture, 2 février 2023, disponible [ici](#)

n'y aurait « aucune complaisance, aucune facilité, aucune naïveté des pouvoirs publics vis-à-vis de ce groupe ».

Il est aujourd'hui urgent que ces déclarations soient suivies de toutes les mesures nécessaires.

Il est aujourd'hui urgent, bien que la justice doive continuer son travail d'investigation, que l'État réagisse dès à présent :

- Pour préserver les emplois aujourd'hui menacés,
- Pour assurer la continuité des prestations délivrées auprès des bénéficiaires,
- Pour que les patients et bénéficiaires ne se retrouvent à leur tour directement impactés et laissés pour compte.

Signataires :

Élisa Martin
Députée LFI-NUPES
de l'Isère

Christophe Naegalen
Député LIOT des Vosges

Hubert Wulfranc
Député GDR-NUPES
de Seine-Maritime

Émilie Bonnivard
Députée LR de Savoie

Florian Chauche
Député LFI-NUPES
du Territoire de Belfort

Bastien Lachaud
Député LFI-NUPES
de Seine Saint Denis

Charlotte Leduc
Députée LFI-NUPES
de Moselle

Muriel Lepvraud
Députée LFI-NUPES
des Côtes-d'Armor